

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - séance ordinaire du 25 mars 2013 à 20 heures 30**

**Le Conseil Municipal, s'est réuni en date du 25 mars 2013 à 20 heures 30 à la mairie de Wiwersheim, sous la présidence de Roland MICHEL, Maire**

Conseillers élus : 15      En fonction : 15      Présents : 13

Membres présents : MICHEL Roland, ESSLINGER Bernard, BIRLE Hubert, CHRIST Denis, CASSELMAN Laurent, ANDRE Christophe, GRASS Thierry, KISTER Denis, RUIZ Denis, WACK Andrée, WURM Sébastien, KOERIN Benoît et BURGSTAHLER Paul

Membres excusés : ZILLOTTO Christine et SINS Benoît

1) **Le compte rendu de la séance du 11 février 2013 est approuvé à l'unanimité**

2) **REALISATION D'UN MUR ROUTE DE SAVERNE (RD41) A COTE DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux l'acquisition à l'euro symbolique d'une bande de terrain le long de la route de Saverne, à côté de l'église pour l'élargissement du trottoir. Actuellement, ce petit trottoir est bordé par un mur vétuste et trop proche de la route.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la réalisation d'un nouveau mur en béton armé de 1m70 de haut, en retrait par rapport à la rue, afin d'élargir le trottoir.

Ces travaux seront confiés à l'entreprise KRUMHORN de Bitschhoffen (Bas-Rhin) pour un montant de **13 974,64 €HT soit 16 713,67 €TTC**

3) **RECONSTRUCTION D'UN NOUVEAU MUR D'ENCEINTE DU CIMETIERE COMMUNAL**

Après avoir pris connaissance de l'état du mur d'enceinte du cimetière et après avoir analysé les différents devis, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de construire un nouveau mur d'enceinte de 40 m linéaire en béton pour la partie basse et en moellons de grès pour la surélévation.

Ces travaux de démolition, évacuation et reconstruction seront confiés à l'entreprise KRUMHORN de Bitschhoffen (Bas-Rhin) pour un montant total de **37 623,20 €HT soit 44 997,35 €TTC**

#### **4) ENTRETIEN DES ESPACES VERTS POUR L'ANNEE 2013**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier les travaux d'entretien des espaces verts pour l'année 2013 à l'entreprise OTT de Schnersheim et accepte la revalorisation des prix unitaires de 1,9 %. Total 2013 : 9 759,21 €HT

#### **5) CONTRAT D'ENTRETIEN CHAUFFAGE VENTILATION ET CLIMATISATION DE LA MAIRIE**

Après avoir étudié les différentes propositions, le conseil municipal décide, à l'unanimité de souscrire un contrat d'entretien pour le chauffage, la ventilation et la climatisation de la nouvelle mairie, avec la Société STIHLE qui a effectué les installations.

Pour un montant annuel de 975 €Hors Taxe

Le contrat prévoit une visite annuelle, il est souscrit pour un an et est reconduit tacitement.

#### **6) FIXATION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2013**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe pour l'année 2013, les taux des trois taxes directes locales comme suit :

- taxe d'habitation 14,35 %
- taxe sur le foncier bâti : 11,89 %
- taxe sur le foncier non-bâti : 45,09 %

#### **7) CREATION D'UN EMPLOI D'AGENTSPECIALISE PRINCIPAL DE 1<sup>ERE</sup> CLASSE DES ECOLES MATERNELLES**

**Vu** que Mme LORENTZ Geneviève (ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe) remplit les conditions pour l'avancement de grade, que la Commission Administrative Paritaire, a émis un avis favorable et que Mme LORENTZ Geneviève est inscrite au tableau d'avancement au grade d' ATSEM Principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2013,

**le Conseil Municipal** décide, à l'unanimité, de créer un emploi permanent d'agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non-complet (26/35<sup>ème</sup>) à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30